© Drogues Info Service - 7 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Test

Par Profil supprimé Postée le 23/11/2016 13:50

> Bonjour
> Je désirerai connaître les formalités pour faire un test sanguin par exemple pour prouver ma bonne foi devant le tribunal de l arrêt de ma consommation de cocaïne.
> Y a t il une procédure ?
> Une démarche précise et le prix que cela engendre?

Mise en ligne le 25/11/2016

Bonjour,

Présenter un test de dépistage à un tribunal est toujours apprécié par la Cour.

Pour ce faire, vous pouvez vous rendre dans n'importe quel laboratoire et demander à pratiquer cette analyse. Nous vous recommandons d'effectuer un test urinaire car c'est dans les urines que la cocaïne reste le plus longtemps visible (2 à 4 jours pour un usage ponctuel). Ce test sera à vos frais (environ 15 €, mais cela dépend des laboratoires).

Nous vous souhaitons une bonne continuation,

Cordialement,